

SEANCE DU
30 JUIN 2022

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
53

Date de convocation :
24 juin 2022

Date d'affichage :
1 juillet 2022

OBJET :
**Ecomusée - Tarification
exceptionnelle**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 68**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 68**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 15**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 3**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 30 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Jean-Yves VERNOCHET - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Michel CHARDEAU - M. Alain BALLOT - M. Charles LANDRE - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Michel TRAMOY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Eric COMMEAU - M. Christian GRAND - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - Mme Valérie LE DAIN - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Paulette MATRAY - M. Gérard GRONFIER - **CONSEILLERS**

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Sébastien CIRON
M. Frédéric MARASCIA
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. DUPARAY (pouvoir à M. Michel TRAMOY)
M. JAUNET (pouvoir à Mme Monique LODDO)
M. BUISSON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme PICARD (pouvoir à M. Cyril GOMET)
Mme LEBEAU (pouvoir à M. Jean-Yves VERNOCHET)
M. ATTEYE (pouvoir à M. Philippe PRIET)
M. REPY (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
M. SALCE (pouvoir à M. Bernard FREDON)
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à M. Christian GRAND)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Daniel MEUNIER



Le rapporteur expose :

« La politique tarifaire de l'Ecomusée prévoit à ce jour la gratuité de la billetterie dans certains cas :

- certaines catégories de publics
- l'accès aux manifestations culturelles de l'Ecomusée Creusot Montceau.

Les catégories de publics bénéficiant actuellement de la gratuité sont les suivantes :

Musée de l'Homme et de l'Industrie
<ul style="list-style-type: none">▪ Enfant de moins de 18 ans▪ Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA▪ Pass Découverte Bourgogne-Franche-Comté▪ Conservateurs du patrimoine et membres ICOM ou ICOMOS sur présentation de la carte en cours de validité▪ Porteurs de carte de presse▪ Pass culture▪ Carte Avantages Jeunes▪ Personne en situation de handicap + 1 accompagnant▪ Cartes de membres adhérents▪ Carte de Guide-conférencier▪ Scolaires de la CUCM (de la maternelle au lycée)▪ « Public en difficulté » (Handicapés, demandeurs d'emploi, maisons de retraite)
Jardin de la Villa Perrusson
<ul style="list-style-type: none">▪ Enfants jusqu'à 10 ans▪ Bénéficiaires du R.S.A et demandeurs d'emploi▪ Personnes en situation de handicap + 1 accompagnant▪ Détenteurs de la carte Tourisme Pass Pro + 1 accompagnant▪ Porteurs de la carte « Passtime » (1 entrée gratuite pour une payante)▪ Porteurs des cartes de membre adhérent du réseau Ecomusée▪ Porteurs des cartes ICOM▪ Porteurs des cartes AICA presse▪ Porteurs des cartes de guides conférenciers▪ Nouveaux arrivants sur le territoire communautaire détenteurs d'une contremarque▪ Groupes scolaires de la CUCM et leurs accompagnateurs▪ Accompagnateurs des groupes enfants/scolaires hors CUCM et publics empêchés▪ Groupes : gratuité pour 1 accompagnant + 1 gratuité pour 20 personnes

En 2020 et 2021, en raison du contexte sanitaire, une gratuité temporaire pour tous les publics a été instaurée au Musée de l'Homme et de l'Industrie et au jardin de la villa Perrusson. Cette expérience s'est traduite par une augmentation de la fréquentation estivale. Par rapport à 2019, la fréquentation du public individuel durant les mois de juillet et août a augmenté :

- de 85 % en 2020 et de 78 % en 2021 au musée de l'Homme et de l'Industrie,
- de 116 % en 2020 et de 51 % en 2021 au jardin de la villa Perrusson.

Cette expérience a démontré l'efficacité de la gratuité comme outil d'accessibilité à l'offre de l'Ecomusée Creusot Montceau pour tous et plus spécifiquement pour les habitants du territoire.

En 2022, la Communauté Urbaine Creusot Montceau souhaite poursuivre cette expérience.

Afin de mettre en œuvre cette mesure d'accessibilité, il est proposé d'établir la gratuité de la billetterie pour l'ensemble des publics au Musée de l'Homme et de l'Industrie et au jardin de la Villa Perrusson du 1^{er} juillet au 31 août 2022.

Par ailleurs, du 17 septembre au 30 novembre 2022, une partie des intérieurs de la villa Perrusson seront accessibles au public. L'Ecomusée proposera durant cette période une visite libre du jardin et des visites guidées du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage du pavillon Desfontaines. Ces espaces seront présentés vides et les visites permettront de découvrir l'architecture et les décors des pièces ainsi que les travaux de restauration. Elles seront une préfiguration de la découverte des intérieurs reconstitués qui sera proposée à partir du printemps 2023.

Pour les modalités d'ouverture aux publics du jardin et d'une partie des intérieurs de la villa Perrusson du 17 septembre au 30 novembre 2022, il est proposé d'appliquer les mêmes conditions tarifaires que celles permettant de visiter le jardin approuvées en délibération lors du conseil communautaire du 2 mai 2019 :

Catégories	Tarifs
Individuel Adulte	4 €
Individuel Enfant, à partir de 11 ans	2 €

Sont considérés comme de groupe de visiteurs :

Groupes adultes	Groupes enfants/scolaires et publics empêchés
Tout groupe d'au moins 10 personnes (individuels constitués, groupes organisés)	<ul style="list-style-type: none"> - Scolaires, jeunes de moins de 26 ans (enfants des centres aérés compris) - « Public en difficulté » : handicapés, demandeurs d'emploi, maison de retraite

Catégories	Tarifs
Groupe Adultes, visite simple	3,50 € / personne
Groupe Adultes, visite au jardin + circuit pédestre commenté	4,50 € / personne
Groupe Enfants/scolaires hors CUCM, publics empêchés Visite simple (collège, lycée, enseignement supérieur)	1,50 € / personne
Groupe Enfants/scolaires hors CUCM, publics empêchés Visite/ateliers (maternelles et primaires)	1 atelier : 1,50 € / enf. 2 ateliers : 3,00 € / enf. 3 ateliers : 4,10 € / enf. 4 ateliers : 5,60 € / enf. 5 ateliers : 7,10 € / enf. 6 ateliers : 8,20 € / enf.
Groupe Enfants/scolaires hors CUCM, publics empêchés Visite au jardin + circuit pédestre commenté	2,00 € / personne

La liste des catégories de personnes éligibles à la gratuité est la suivante :

- Enfants jusqu'à 10 ans
- Bénéficiaires du R.S.A et demandeurs d'emploi
- Personnes en situation de handicap + 1 accompagnant
- Détenteurs de la carte Tourisme Pass Pro + 1 accompagnant
- Porteurs de la carte « Passtime » (1 entrée gratuite pour une payante)
- Porteurs des cartes de membre adhérent du réseau Ecomusée
- Porteurs des cartes ICOM
- Porteurs des cartes AICA presse
- Porteurs de cartes de guides conférenciers
- Nouveaux arrivants sur le territoire communautaire détenteurs d'une contremarque
- Groupes scolaires de la CUCM et leurs accompagnateurs
- Accompagnateurs des groupes enfants/scolaires hors CUCM et publics empêchés
- Groupes : gratuité pour 1 accompagnant + 1 gratuité pour 20 personnes
- Groupes comités de jumelage situés sur le territoire communautaire
- Groupes agents CUCM

Certains événements ponctuels organisés par l'Ecomusée seront gratuits pour le public.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'instaurer la gratuité de la billetterie au Musée de l'Homme et de l'Industrie et au jardin de la Villa Perrusson pour tous les publics du 1^{er} juillet au 31 août 2022 ;
- De préciser qu'au terme de cette période les tarifs et cas de gratuité votés par le conseil de communauté seront de nouveau applicables ;
- D'approuver, telles que décrites ci-dessous, les modalités tarifaires d'ouverture aux publics du jardin et d'une partie des intérieurs de la villa Perrusson du 17 septembre au 30 novembre 2022 :

Catégories	Tarifs
Individuel Adulte	4 €
Individuel Enfant, à partir de 11 ans	2 €

Sont considérés comme de groupe de visiteurs :

Groupes adultes	Groupes enfants/scolaires et publics empêchés
Tout groupe d'au moins 10 personnes (individuels constitués, groupes organisés)	<ul style="list-style-type: none">- Scolaires, jeunes de moins de 26 ans (enfants des centres aérés compris)- « Public en difficulté » : handicapés, demandeurs d'emploi, maison de retraite

Catégories	Tarifs
Groupe Adultes, visite simple	3,50 € / personne
Groupe Adultes, visite au jardin + circuit pédestre commenté	4,50 € / personne
Groupe Enfants/scolaires hors CUCM, publics empêchés Visite simple (collège, lycée, enseignement supérieur)	1,50 € / personne
Groupe Enfants/scolaires hors CUCM, publics empêchés Visite/ateliers (maternelles et primaires)	1 atelier : 1,50 € / enf. 2 ateliers : 3,00 € / enf. 3 ateliers : 4,10 € / enf. 4 ateliers : 5,60 € / enf. 5 ateliers : 7,10 € / enf. 6 ateliers : 8,20 € / enf.
Groupe Enfants/scolaires hors CUCM, publics empêchés Visite au jardin + circuit pédestre commenté	2,00 € / personne

La liste des catégories de personnes éligibles à la gratuité est la suivante :

- Enfants jusqu'à 10 ans
- Bénéficiaires du R.S.A et demandeurs d'emploi
- Personnes en situation de handicap + 1 accompagnant
- Détenteurs de la carte Tourisme Pass Pro + 1 accompagnant
- Porteurs de la carte « Passtime » (1 entrée gratuite pour une payante)
- Porteurs des cartes de membre adhérent du réseau Ecomusée
- Porteurs des cartes ICOM
- Porteurs des cartes AICA presse
- Porteurs de cartes de guides conférenciers
- Nouveaux arrivants sur le territoire communautaire détenteurs d'une contremarque
- Groupes scolaires de la CUCM et leurs accompagnateurs
- Accompagnateurs des groupes enfants/scolaires hors CUCM et publics empêchés
- Groupes : gratuité pour 1 accompagnant + 1 gratuité pour 20 personnes
- Groupes comités de jumelage situés sur le territoire communautaire
- Groupes agents CUCM

Certains événements ponctuels organisés par l'Ecomusée seront gratuits pour le public.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 4 juillet 2022
et publié, affiché ou notifié le 4 juillet 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRÉSIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Cyril GOMET

LE PRÉSIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Cyril GOMET


